



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2018

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2018

Adoption du procès-verbal du 17 juillet 2018

#### **1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon**

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Financement permanent pour le règlement d'emprunt 719-16 et refinancement du 646-02
- 1.3 Adjudication du financement
- 1.4 Adoption du règlement 655-18-2 concernant la paix, l'ordre et les nuisances
- 1.5 Adoption du règlement 690-18-1 concernant les nuisances
- 1.6 Adoption du règlement 702-18-1 concernant l'émission des permis et certificats
- 1.7 Avis de motion et dépôt du projet - Règlement 727 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville
- 1.8 Amendement de la résolution 17-12-359 – Financement de la surfaceuse – Fond de roulement
- 1.9 Autorisation de paiement – Robert Boileau Inc.
- 1.10 Autorisation de paiement – Excavation Dominic Carey Inc. – Boul. de la Victoire
- 1.11 Correspondance
  - a)

#### **2. Commission de la sécurité publique et civile – Marie-Ève Brin**

- 2.1 Rapport du président
- 2.2 Correspondance
  - a)

#### **3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Ève Brin**

- 3.1 Rapport du président
- 3.2 Correspondance
  - a) Dossier dérogation RPEP EAU 44e Communiqué
  - b) Association pétrolière et gazière du Québec

#### **4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac**

- 4.1 Rapport du président
- 4.2 Fête nationale des Aînés – Autorisation d'achat de billets
- 4.3 Demande de gratuité – La Table de développement des communautés de Bedford et région
- 4.4 Demande de gratuité – CIUSSS – Vaccination antigrippale automne 2018
- 4.5 Demande de gratuité – Groupe des Alcooliques Anonymes
- 4.6 Demande de gratuité – Cercle des fermières de Bedford
- 4.7 Demande de droit de passage – Voitures anciennes
- 4.8 Appui au projet d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques – CPE Les Pommettes rouges
- 4.9 Proclamation - Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate Septembre 2018
- 4.10 Autorisation d'achat d'une chute à livre pour la bibliothèque
- 4.11 Autorisation d'achat - Livres de Philippe Fournier – Société d'Histoire de Missisquoi

- 4.12 Correspondance
  - a) Invitation et document préparation World-café CIUSSS
  - b) Invitation à l'Expo de Bedford
  - c) Invitation Inauguration Diapason
  - d) Remerciements Ville de Cowansville
  - e) Remerciement Fondation Lévesque Craighead
  - f) Remerciement M. Beaumont
  - g) Remerciement Chevaliers de Colomb
  - h) Remerciement Circuit Cycliste Lac Champlain
  - i) PV MRC ass extraordinaire 2018 07 04
  - j) Femmes de pouvoir au XXIe siècle
  - k) Remerciement Ride de filles - Fondation Cancer du sein du Québec

## **5. Commission de l'Office Municipal d'Habitation – Chantal Fontaine**

- 5.1 Rapport de la présidente
- 5.2 Dépôt du rapport financier 2017 – OMH Bedford
- 5.3 Budget révisé 2018 OMH Bedford
- 5.4 Correspondance
  - a)

## **6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac**

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Octroie de mandat – Collecte des conteneurs – Ce point pourrait être ajourné
- 6.3 Correspondance
  - a) RIGMRBM Procès-verbal du 12 juin 18 vf
  - b) RIGMRBM Procès-verbal du 26 juin 18 vf

## **7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine**

- 7.1 Rapport de la présidente;
- 7.2 P.I.I.A. – 38 rue Philipsburg
- 7.3 Demande de PPCMOI au 83 rue de la Rivière
- 7.4 Demande de subvention – Enseigne du 106 rue Principale
- 7.5 Demande de subvention – Enseigne du 60 rue Principale
- 7.6 Exemption - Espace de stationnement – École Premier Envol
- 7.7 Correspondance
  - a)

## **8. Commission des travaux publics – Daniel Audette**

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Achat d'un rouleau à asphalte et remorque
- 8.3 Avis de changement – Travaux rue Rix
- 8.4 Correspondance
  - a)

## **9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

### **Varia**

Demande de paiement - Tetra Tech - Travaux rue Rix et Boul. de la Victoire  
Demande d'utilisation - Service des Loisirs - Centre Communautaire Georges-Perron

Projet de Loi 62 Désignation du directeur général en tant que répondant en matière d'accommodement au sein du personnel de la ville en vertu de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre Communautaire Georges-Perron, local des Loisirs, porte 7, le mardi 7 août 2018, à 19h00.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Marie-Eve Brin	Normand Déragon
Mona Beaulac	

Est absente la conseillère : Chantal Fontaine

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Guy Coulombe, directeur général, et  
Gisèle Messier, adjointe administrative

18-08-346

**Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil ouvre la séance et adopte l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

18-08-347

**Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

**Odeur :** Monsieur Randy Crandall habitant sur la rue Hébert a demandé ce que la ville fait concernant les odeurs provenant de Bonduelle. Le maire répond que nous avons parlé à Bonduelle au sujet des odeurs dans la ville depuis quelques semaines et ceux-ci nous assure que des désodorisants ont été installés ce qui devrait déjà faire une différence. Bonduelle continue à travailler à mettre en place des systèmes pour continuer d'éliminer les odeurs désagréables.

**Pétition :** Une pétition a été déposée, en ajout d'une première partie ayant été déposée à l'Hôtel de ville en après-midi. Ladite pétition provient de résidents de la ville de Bedford relativement à la place d'affaires située au 6-14 rue Massicotte à Bedford pour que des correctifs soient apportés afin que cesse tout bruit qui les empêche de jouir pleinement de leur propriété.

**6-14 Massicotte :** Madame Lise Larivière et Monsieur Jacky Delsaer ont demandé une mise à jour concernant le dossier du 6-14 Massicotte mentionnant que rien ne semble bouger. Le directeur général les a informés qu'un échéancier des travaux a été reçu dans la journée et qu'entre autre, 6 cols de cygne additionnels seront installés d'ici le 17 août prochain et que des persiennes d'insonorisation seront installés d'ici le 29 août. Un écran visuel jumelé à une bande de végétation seront également érigés au-devant des cols de cygnes et des entrées d'air.

L'objectif est de laisser le temps au propriétaire dudit immeuble de faire les travaux énumérés. Une inspection sera faite une fois les travaux terminés afin de déterminer si ceux-ci répondent aux engagements du propriétaire et aux critères de la ville.

18-08-348

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017**

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018.

ADOPTÉE

18-08-349

**Adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 17 juillet 2017**

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ajournée du 17 juillet 2018.

ADOPTÉE

18-08-350

**Financement permanent pour le Règlement d'emprunt 724-17 et refinancement 646-02**

Considérant que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Bedford souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 228 000 \$ qui sera réalisé le 21 août 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
646-02	60 000 \$
724-17	800 000 \$
724-17	1 368 000 \$

Considérant qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Considérant que, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 724-17, la Ville de Bedford souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 21 août 2018;
2. Les intérêts seront payables semi annuellement, le 21 février et le 21 août de chaque année ;
3. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. Les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier ou trésorière-adjoite à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

18-08-350  
(suite)

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE  
CENTRE BANCAIRE BEDFORD  
87, RUE PRINCIPALE, BEDFORD, QUÉBEC, J0J 1A0

8. Que les obligations soient signées par le maire et le secrétaire-trésorier ou la trésorière-adjointe. La Ville de Bedford, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 724-17 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 août 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

18-08-351

### Adjudication du financement

#### Soumissions pour l'émission d'obligations

Date d'ouverture :	7 août 2018	Nombre de soumissions :	5
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,8606 %
Montant :	2 228 000 \$	Date d'émission :	21 août 2018

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunts numéros 646-02 et 724-17, la Ville de Bedford souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

Attendu que la Ville de Bedford a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 21 août 2018, au montant de 2 228 000 \$;

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu cinq soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 - SCOTIA CAPITAUX INC.

130 000 \$	2,20000 %	2019
134 000 \$	2,40000 %	2020
138 000 \$	2,65000 %	2021
143 000 \$	2,80000 %	2022
1 683 000 \$	2,90000 %	2023

Prix : 98,64710

Coût réel : 3,19294 %

18-08-351  
(suite)

**2 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.**

130 000 \$	2,40000 %	2019
134 000 \$	2,55000 %	2020
138 000 \$	2,65000 %	2021
143 000 \$	2,80000 %	2022
1 683 000 \$	2,90000 %	2023

Prix : 98,62180

Coût réel : 3,20638 %

**3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

130 000 \$	2,20000 %	2019
134 000 \$	2,50000 %	2020
138 000 \$	2,65000 %	2021
143 000 \$	2,80000 %	2022
1 683 000 \$	2,85000 %	2023

Prix : 98,34400

Coût réel : 3,22817 %

**4 - BMO NESBITT BURNS INC.**

130 000 \$	2,10000 %	2019
134 000 \$	2,35000 %	2020
138 000 \$	2,55000 %	2021
143 000 \$	2,65000 %	2022
1 683 000 \$	2,85000 %	2023

Prix : 98,13600

Coût réel : 3,26101 %

**5 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.**

130 000 \$	2,35000 %	2019
134 000 \$	2,50000 %	2020
138 000 \$	2,60000 %	2021
143 000 \$	2,80000 %	2022
1 683 000 \$	2,90000 %	2023

Prix : 98,25900

Coût réel : 3,29251 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme SCOTIA CAPITAUX INC. est la plus avantageuse;

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que l'émission d'obligations au montant de 2 228 000 \$ de la Ville de Bedford soit adjugée à la firme SCOTIA CAPITAUX INC.;

Que demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier ou la trésorière-adjointe à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation

18-08-351  
(suite)

pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire et le secrétaire-trésorier ou la trésorière adjointe soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-352

**Adoption du Règlement 655-18-2 amendant le Règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances**

Considérant que l'avis de motion a été donné et que le projet du Règlement 655-18-2 a été déposé le 3 juillet 2018 (résolution 18-07-306);

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte le Règlement 655-18-2 amendant le Règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances.

ADOPTÉE

18-08-353

**Adoption du Règlement 690-18-1 amendant le Règlement de nuisance**

Considérant que l'avis de motion a été donné et que le projet du Règlement 690-18-2 a été déposé le 3 juillet 2018 (résolution 18-07-307);

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte le Règlement 690-18-1 amendant le Règlement de nuisance.

ADOPTÉE

18-08-354

**Adoption du Règlement 702-18-7 amendant le Règlement sur l'émission des permis et des certificats**

Considérant que l'avis de motion a été donné et que le projet du Règlement 702-18-7 a été déposé le 3 juillet 2018 (résolution 18-07-308);

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte le règlement 702-18-7 amendant le Règlement sur l'émission des permis et des certificats.

ADOPTÉE

18-08-355

**Avis de motion et dépôt Règlement 727 sur la Publication avis publics**

Considérant que le projet de Règlement 727 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Bedford.

Le conseiller Normand Déragon donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du projet de Règlement 727 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Bedford.

18-08-356

**Amendement de la résolution 17-12-359 – Financement de la surfaceuse – Fond de roulement**

Considérant que la Ville de Bedford avait prévu financer l'achat de la surfaceuse à même le surplus non affecté;

Considérant que l'utilisation du fonds de roulement est mieux adaptée pour financer cet achat étant donné que la Ville a obtenu des contributions de Desjardins et de Bonduelle et que ces contributions sont réparties dans le temps;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise l'amendement de la résolution 17-12-359 afin d'assurer le paiement de la surfaceuse à même le fonds de roulement, et ce sur une période de 5 ans, au lieu d'utiliser les fonds du surplus accumulé non affecté, le tout étant conforme à la Loi.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-357

**Autorisation de paiement – Robert Boileau Inc.**

Considérant que ce conseil a approuvé le paiement de la facture numéro 74706 de Robert Boileau Inc., au montant de 123 500 \$, représentant les frais d'acquisitions d'une surfaceuse Zamboni (résolution 18-06-253).

Considérant que ladite facture aurait dû inclure le montant des taxes TPS et TVQ tel que prévu à la soumission acceptée par le conseil.

Considérant que les taxes nettes seront ajoutées au montant de la surfaceuse qui est financé à même le fonds de roulement.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise le paiement à Robert Boileau Inc, d'un montant de 18 494,13\$, représentant le montant des taxes TPS et TVQ dû sur le prix d'achat de la surfaceuse Zamboni.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-358

**Autorisation de paiement – Excavation Dominic Carey Inc - Boul. de la Victoire**

Considérant que l'entrepreneur Excavation Dominic Carey inc. a débuté les travaux sur le boulevard de la Victoire et la rue Rix;

Considérant que la firme de génie-conseil Tetra Tech a le mandat de surveiller lesdits travaux ;

Considérant qu'après l'analyse du décompte no.1 présenté par l'entrepreneur, Tetra Tech juge cette demande de paiement conforme aux travaux effectués et recommande le paiement demandé dans ce décompte no.1.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise le paiement du décompte no.1, à l'entrepreneur Excavation Dominic Carey, et ce au montant de 166 975,33 \$ (taxes incluses).



- 18-08-358 (suite) « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 18-08-359 **Fête nationale des Aînés – Autorisation d’achat de billet**
- Considérant que depuis plus de 25 ans, Madame Gisèle Lauzon prépare, emballe et livre des repas aux domiciles de personnes âgées et de personnes à mobilité réduite.
- Considérant qu’en tant qu’ancienne présidente de La popote roulante de Bedford et de la région, elle a pu, avec son équipe de bénévoles, offrir à des centaines de personnes des repas sains et des occasions d’interaction sociale.
- Considérant que Madame Gisèle Lauzon a également été impliquée dans plusieurs organismes et événements et que toutes ses implications méritent d’être soulignées lors de la fête des aînés en présence de personnes qui lui sont chères.
- Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon
- Que ce conseil désire offrir à Madame Gisèle Lauzon, pour sa dévotion et son engagement envers la population, un total de 8 billets pour la soirée tenue pour la Fête nationale des aînés qui sera tenue le 29 septembre 2018.
- Que ce conseil autorise l’achat de billets pour les membres du conseil qui désireront participer à ladite soirée.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 18-08-360 **Demande de gratuité – La Table de développement des communautés de Bedford et région**
- Considérant que La Table de développement des communautés de Bedford et région organise, en collaboration avec la MRC de Brome-Missisquoi et la direction de la santé publique, une démarche d’amélioration de la santé et du bien-être de sa population.
- Considérant que cette initiative se déroulera sur deux rencontres avec des acteurs du milieu les 17 octobre 2018 et 23 janvier 2019 de 8h00 à 12h00.
- Considérant que les organisateurs souhaitent utiliser la Salle Arlène-Murray au Centre Communautaire Georges Perron gratuitement pour la tenue de ces deux événements.
- Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac
- Que ce conseil autorise La Table de développement des communautés de Bedford et région à utiliser la Salle Arlène-Murray au Centre Communautaire Georges Perron, les 17 octobre 2018 et 23 janvier 2019, et ce gratuitement.
- ADOPTÉE
- 18-08-361 **Demande de gratuité – CIUSSS - Vaccination antigrippale automne 2018**
- Considérant que le CIUSSS élabore sa prochaine campagne de vaccination contre l’influenza saisonnière et désire offrir à la population cette année, une plus grande

18-08-361  
(suite)

accessibilité concernant l'horaire de la vaccination antigrippale pour les travailleurs et travailleuses de Bedford et région.

Considérant que le CIUSSS souhaite utiliser le 27 novembre 2018 de 10h00 à 18h00 la Salle Arlène-Murray au Centre Communautaire Georges Perron gratuitement pour la tenue de la vaccination.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le CIUSSS à utiliser la salle Arlène-Murray du Centre Communautaire Georges-Perron, le 27 novembre 2018 de 10h00 à 18h00, et ce, gratuitement.

ADOPTÉE

18-08-362

**Demande de gratuité - Groupe des Alcooliques Anonymes**

Considérant la tenue d'une réunion, tous les mardis soir, du groupe des Alcooliques Anonymes de la région, ayant pour but d'appuyer les gens en besoin.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise le groupe des Alcooliques Anonymes à utiliser la salle des miroirs du Centre communautaire Georges-Perron, tous les mardis soir pour les deux prochaines années, et ce, gratuitement.

ADOPTÉE

18-08-363

**Demande de gratuité – Cercle de fermières Bedford**

Considérant que depuis plusieurs années, le Cercle de fermières Bedford organise une expo-vente afin d'amasser des fonds pour poursuivre leurs activités et se faire connaître.

Considérant que lors de cet événement, différents artisans de la région seront présents pour la vente de leurs produits.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise le Cercle de fermières Bedford d'utiliser la salle Arlene-Murray du Centre Communautaire Georges-Perron, du 16 au 18 novembre 2018 pour la tenue d'une expo-vente, et ce, gratuitement.

Que ce conseil autorise le Cercle de fermières Bedford d'utiliser également la salle des miroirs du Centre Communautaire Georges-Perron, les 17 et 18 novembre 2018 pour la tenue d'un atelier jeunesse, et ce, gratuitement.

Que ce conseil autorise le Cercle de fermières Bedford d'utiliser la salle des miroirs du Centre Communautaire Georges-Perron, les lundis après-midi, du 3 septembre 2018 au 17 juin 2019, et ce, gratuitement.

Que ce conseil demande au Cercle de fermières Bedford le pourcentage des participantes par municipalité.

ADOPTÉE

La conseillère Mona Beaulac se retire de la réunion alléguant un possible conflit d'intérêt.

18-08-364

**Demande de droit de passage - Voitures anciennes**

Considérant que dimanche le 2 septembre prochain, entre 8h00 et 18h00, se tiendra à Bedford une exposition de voitures anciennes, sous la surveillance des pompiers de la Ville ;

Considérant que le tout se déroulera sur la rue Principale et dans le stationnement de la Place publique du Dr Adrien-Tougas ;

Considérant que les autorisations nécessaires ont été demandées au Ministère des Transports du Québec pour les portions de l'événement qui se dérouleront sur les routes sous leur juridiction ;

Considérant que les démarches ont été initiées afin que l'événement soit couvert par les assurances de la Ville advenant une décision favorable du conseil et du Ministère des Transports.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise l'utilisation de la rue Principale et le stationnement de la Place publique du Dr Adrien-Tougas pour les fins d'exposition de voitures, ainsi que l'utilisation des équipements de signalisation appartenant aux travaux publics, le tout devant se dérouler le 2 septembre prochain.

ADOPTÉE

La conseillère Mona Beaulac reprend son siège.

18-08-365

**Appui au projet d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques – CPE Les Pommettes rouges**

Considérant que ce projet vise à rejoindre les enfants et les parents défavorisés dans notre communauté, mais qu'il s'adresse aussi aux autres, en raison de l'effet bénéfique de l'hétérogénéité, qui est un important facteur de succès grâce aux interactions qu'elle suscite.

Considérant que les interrelations du parent et de l'enfant sont au cœur de ce projet et que cette initiative est basée sur la notion du plaisir, et de l'expérimentation, du parent avec son enfant.

Considérant qu'il inclut aussi un volet d'information et d'outils pouvant soutenir les parents dans le parcours éducatif de leurs enfants.

Considérant que cette initiative vise à développer des actions concertées avec la municipalité et sa bibliothèque ainsi qu'avec d'autres acteurs du milieu pour susciter le goût à la lecture à l'écriture et aux mathématiques.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil appui le CPE Les Pommettes Rouges pour sa demande d'aide financière présentée dans le cadre du programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques au Ministère de la Famille et des Aînés.

ADOPTÉE

18-08-366

**Proclamation - Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate septembre 2018**

Considérant que le cancer de la prostate est le cancer le plus répandu chez les Canadiens;

Considérant qu'un Canadien sur sept recevra un diagnostic de cancer de la prostate au cours de sa vie ;

Considérant que 11 Canadiens environ meurent du cancer de la prostate tous les jours;

Considérant que le taux de survie au cancer de la prostate peut atteindre 100 % s'il est détecté d'une manière précoce ;

Considérant que les hommes qui ont des antécédents familiaux de la maladie ou qui sont de descendance africaine ou caribéenne courent plus de risques que les autres hommes de développer un cancer de la prostate ;

Considérant que la Ville de Bedford appuie Cancer de la Prostate Canada et toutes les personnes qui œuvrent à la sensibilisation au cancer de la prostate ;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil proclame **septembre 2018 le mois de la sensibilisation au cancer de la prostate** dans la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

18-08-367

**Autorisation d'achat d'une chute à livre pour la bibliothèque**

Considérant que des demandes ont été faites par les usagers des services de la bibliothèque pour l'installation d'une chute de dépôt de livres empruntés afin de permettre le retour des livres hors des heures d'ouverture.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise l'achat d'une chute à livres d'un montant approximatif de 500\$, pour installation à l'intérieur de l'immeuble près de la porte de la bibliothèque.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

La conseillère Mona Beulac se retire de la réunion alléguant un possible conflit d'intérêt.

18-08-368

**Autorisation d'achat - Livres de Philippe Fournier – Société d'histoire de Missisquoi**

Considérant le lancement du nouveau livre de Monsieur Philippe Fournier intitulé « Les Carrières de calcaire de Bedford et de Saint-Armand » ;

Considérant l'intérêt historique marqué de cet ouvrage ;

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil félicite Monsieur Philippe Fournier pour l'excellent travail accompli ;

Que ce conseil autorise l'achat de 20 livres de la Société d'Histoire de Missisquoi, représentant un montant total de 400 \$.

- 18-08-368 (suite) Que ce conseil désire remettre un livre à la Bibliothèque de Bedford ainsi qu'un livre aux écoles du territoire de la ville de Bedford.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- La conseillère Mona Beaulac reprend son siège.
- 18-08-369 **Dépôt du rapport financier de l'OMH Bedford pour l'année 2017, vérifié et audité par Denis Paré, CPA.**
- 18-08-370 **Budget révisé 2018 OMH Bedford**
- Considérant que la Société d'Habitation Québec (SHQ) a révisé le budget de l'Office Municipal de l'Habitation Bedford pour l'année 2018, et de ce fait, la contribution de la ville passe de 25 634 \$ à 26 566 \$;
- Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- Que ce conseil approuve la révision budgétaire 2018 de l'Office Municipal de l'Habitation en date du 20 juillet 2018 et accepte la contribution de la ville au montant de 26 566 \$.
- ADOPTÉE
- 18-08-371 **P.I.I.A. – 38 rue Philipsburg - Refaire la toiture**
- Considérant les documents déposés afin de remplacer la tôle existante par une tôle de couleur ;
- Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 38 rue Philipsburg pour le remplacement de la tôle existante de la toiture de la résidence par une tôle de couleur, et ce, conformément aux documents déposés.
- ADOPTÉE
- 18-08-372 **Demande de PPCMOI au 83 rue de la Rivière**
- Construction d'un bâtiment accessoire de nature commerciale**
- Considérant la demande d'autorisation d'un projet particulier visant à construire un bâtiment accessoire de nature commerciale à des fins d'entrepôt, de salle de montre et de boutique pour répondre aux besoins de deux artisans-potiers professionnels résidant au 83 rue de la Rivière;
- Considérant qu'en raison d'une demande grandissante l'atelier de poterie jumelé à la maison a été déménagé dans un local au 110 rue de la Rivière (Bedford Loft) et que le lieu est peu approprié pour recevoir des clients en raison notamment de poussières, manque d'espace, porte principale barrée, etc.;
- Considérant qu'à moyen terme les propriétaires souhaitent regrouper toutes leurs activités au 83 rue de la Rivière;
- Considérant que les propriétaires planifient ouvrir la portion boutique uniquement les fins de semaine;

18-08-372  
(suite)

Considérant que les plans et documents déposés concernant cette demande maintiennent le caractère accessoire du bâtiment et le cachet architectural et patrimonial des lieux et répondent adéquatement aux objectifs du règlement de PIIA;

Considérant que le bâtiment n'est visible qu'à partir de la rue de la Rivière et n'a pas d'impact visuel sur les propriétés voisines en raison de l'abondance de la végétation des lieux;

Considérant que les dimensions du bâtiment projeté et le pourcentage d'occupation du sol des bâtiments accessoires sont conformes aux exigences réglementaires et reflètent une utilisation résidentielle normale des lieux;

Considérant que le bâtiment projeté doit être construit sur des pieux pour assurer la survie des cèdres centenaires avoisinants;

Considérant que le projet permet l'ajout de deux nouvelles cases de stationnement hors-rue;

Considérant que cette demande n'a pas pour effet de générer de nuisance ou d'impact sur le voisinage tel que bruit, circulation lourde, délinquance ou autre;

Considérant que la rue de la Rivière est une route provinciale achalandée, propice à l'implantation d'activités commerciales et touristiques;

Considérant que ce projet particulier augmente l'activité économique et touristique de la ville, maintient le caractère résidentiel des lieux et permet la reconversion du bâtiment à des fins résidentielles;

Considérant que le projet inclus l'installation d'une enseigne sur poteau et d'une enseigne apposée sur le bâtiment;

Considérant la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme au sujet de cette demande;

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil accorde la demande de PPCMOI au 83 rue de la Rivière visant à permettre la construction d'un bâtiment accessoire de nature commerciale à des fins d'entreposage, de salle de montre et de boutique d'artisans-potiers;

Que ce conseil permet de déroger au règlement de zonage :

- Par l'utilisation commerciale d'un bâtiment accessoire à une résidence;
- Par l'utilisation commerciale d'un bâtiment accessoire à un usage situé ailleurs que sur la propriété;
- Par l'exercice des usages « entreposage » et « vente au détail » comme usages accessoires à un usage résidentiel;
- Par une hauteur de bâtiment accessoire de 4,95 m, alors que le maximum autorisé est de 4,5 m;
- Par l'installation de deux enseignes au lieu d'une seule, pour un usage accessoire à un usage résidentiel;

Qu'en vertu du règlement no.723-17 sur les PPCMOI, les conditions suivantes soient remplies eu égard au projet concerné, sous peine de nullité de la présente résolution :

- Que le bâtiment ne puisse servir qu'aux fins commerciales décrites dans la présente résolution;
- Que le bâtiment soit reconverti à des fins résidentielles dans un délai maximal de trois mois advenant une cessation d'activités ou un changement de propriétaire;
- Qu'en tout temps, la visibilité des clients utilisant le stationnement soit assurée par le dégagement de la neige et la taille des plantations;
- Qu'en aucun temps la rue de la Rivière ne soit utilisée pour stationner les véhicules des clients;

- 18-08-372 (suite) – Que l'ensemble des plans et des documents déposés fassent partie intégrante de la présente résolution;  
– Qu'aucun numéro civique additionnel ne soit attribué.

ADOPTÉE

18-08-373 **Octroi d'une subvention d'enseigne – 106 rue Principale – UNIV'HAIR Coiffure**

Considérant la demande de subvention pour l'installation d'une enseigne au 106 rue Principale;

Considérant le rapport de l'inspecteur certifiant que l'enseigne est conforme à la demande de certificat d'autorisation ainsi qu'à la réglementation municipale ;

Considérant le montant maximal de subvention accordé par le règlement 707-12 pour l'installation d'une enseigne ;

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil octroie une subvention au montant de 500 \$ à UNIV'HAIR Coiffure pour la nouvelle enseigne.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-374 **Octroi d'une subvention d'enseigne – 60 rue Principale – Malouin Assurance**

Considérant la demande de subvention pour l'installation d'une enseigne au 60 rue Principale;

Considérant le rapport de l'inspecteur certifiant que l'enseigne est conforme à la demande de certificat d'autorisation ainsi qu'à la réglementation municipale ;

Considérant le montant maximal de subvention accordé par le règlement 707-12 pour l'installation d'une enseigne ;

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil octroie une subvention au montant de 500 \$ à Malouin Assurance pour la nouvelle enseigne.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-375 **Exemption – Espace de stationnement – École Premier Envol**

**Compensation pour l'exemption de case de stationnement**

Considérant le projet d'agrandissement de l'école du Premier Envol au 36 rue de l'Église pour y aménager un gymnase;

Considérant qu'en vertu de la réglementation municipale, la réalisation de ce projet requiert l'ajout de 6 cases de stationnement;

18-08-375  
(suite)

Considérant que l'agrandissement du stationnement existant ne peut contenir que cinq nouvelles cases de stationnement;

Considérant qu'en vertu du règlement, le conseil municipal peut exempter de l'obligation de fournir des cases de stationnement toute personne qui en fait la demande moyennant une somme de 1 000 \$ pour chaque case;

Considérant que le produit de ce paiement ne peut servir qu'à l'achat ou à l'aménagement d'immeubles servant au stationnement;

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accorde l'exemption à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs de l'obligation de fournir une des cases de stationnement requise moyennant le paiement d'une somme de 1 000 \$ pour cette case;

D'utiliser cette somme pour les travaux prévus cet automne pour le réaménagement de l'entrée du stationnement en bordure de la rivière aux Brochets.

ADOPTÉE

18-08-376

**Achat d'un rouleau à asphalte et d'une remorque – Travaux publics**

Considérant que la Ville de Bedford doit procéder au remplacement de son rouleau à asphalte ;

Considérant que le service des travaux publics recommande l'achat d'un rouleau compacteur, de marque MultiQuip, modèle AR-13, année 2005 ainsi qu'une remorque artisanale 2009 pour assurer son transport ;

Considérant qu'il y aurait lieu d'abroger la résolution 18-05-240 adoptée le 1<sup>er</sup> mai 2018 puisqu'après trois mois de démarches auprès d'Alexscellant Pavage pour finaliser l'achat, nous n'avons eu aucun retour, et ce, malgré les multiples appels, visites et démarches de prise de contact.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil abroge la résolution 18-05-240 adoptée le 1<sup>er</sup> mai 2018.

Que ce conseil autorise l'achat du rouleau à asphalte et une remorque artisanale de Les Entreprises PAJO Estrie Inc. pour un montant de 8 000 \$ taxes en sus.

Que ce conseil autorise Monsieur David Déry des travaux publics, à signer les documents relatifs audit achat et leur immatriculation.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-377

**Avis de changement – Travaux rue Rix**

Considérant que le conseil a octroyé un contrat à Excavation Dominic Carey Itée pour, entre autres faire l'aménagement de trottoir le long de la rue Rix;

Considérant qu'une analyse et une recommandation visant la modification des travaux ont été présentées au rapport 2018-08-01;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un avis de changement pour mettre en œuvre la recommandation et qu'il est nécessaire que le conseil statue sur celle-ci étant donnée la valeur du coût des travaux supplémentaires, soit environ 12 000 \$



18-08-377  
(suite)

plus les taxes applicables.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Dérageon

Que ce conseil accepte de procéder à un avis de changement afin de modifier les travaux d'aménagement de trottoir, tel qu'il est recommandé au rapport 2018-08-01.

ADOPTÉE

18-08-378

**Paiement des comptes mensuels**

Proposé par le conseiller Normand Dérageon  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 183 038,61 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 7 août 2018.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-379

**Autorisation de paiement – Tetra Tech – Travaux rue Rix et de la Victoire**

Considérant que la résolution 17-10-292 mandate la firme Tétra Tech pour effectuer la préparation des plans et devis nécessaire à la réfection du boulevard de la Victoire, entre les rues Rix et Clayes ;

Considérant la réception des factures numéros 60577372, 60575803 et 60577356 concernant la surveillance des travaux ;

Proposé par le conseiller Normand Dérageon  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement des trois factures de Tétra Tech Qi Inc. pour un montant total de 20 180 \$ plus taxes.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-380

**Demande d'utilisation – Service des Loisirs – Centre Communautaire Georges-Perron**

Considérant le retour des classes à l'école MSG Desranleau là où le camp de jour de Bedford est tenu durant l'été.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le Service des Loisirs de Bedford d'utiliser le Centre Communautaire Georges-Perron au complet, du 20 au 31 août inclusivement et ce, gratuitement.

ADOPTÉE

18-08-381

**Projet de loi 62 - Désignation d'un répondant**

Considérant que suite à l'adoption du projet de loi 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'état et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour motifs religieux dans certains organismes.

Considérant que la Ville de Bedford doit nommer un représentant en matière d'accommodements afin de traiter les demandes de son personnel.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil nomme le directeur général à titre de représentant en matière d'accommodements afin de traiter les demandes de son personnel.

ADOPTÉE

18-08-382

**Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

18-08-383

**Ajournement de la séance – 8h25**

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que la séance soit ajournée au jeudi le 9 août prochain à 16h30, à l'Hôtel de Ville de Bedford.

ADOPTÉE

---

Yves Lévesque, Maire

---

Guy Coulombe, Directeur général